

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA CONVERTIBLES EURO

Code ISIN : FR0011034826 Part Soprane

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

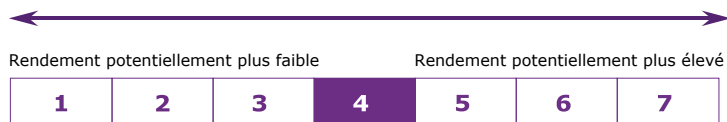
OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de l'OPCVM est de réaliser, sur la durée minimum de placement recommandée de 4 ans, une performance supérieure à l'ECI Euro. L'indice ECI Euro est représentatif du marché des obligations convertibles de la Zone euro.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée.
- La politique d'investissement de l'OPCVM, repose sur la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire (c'est-à-dire dépendante de l'appréciation de l'évolution des marchés par le gérant) au sein de l'univers des obligations convertibles des pays de l'OCDE, libellées en euro. Le choix du gérant s'effectue après une analyse des marchés actions et des marchés obligations. Le gérant détermine ses investissements en fonction de critères macro-économiques, mais également en fonction de l'analyse de la qualité des sociétés composant son univers d'investissement.
- Le portefeuille de l'OPCVM est composé, à hauteur de 60% de son actif dans des obligations européennes convertibles, échangeables, à bons de souscription d'actions, de titres participatifs, et titres de créances d'émetteurs européens négociés sur les marchés. Le portefeuille est en permanence investi pour les deux tiers au moins de son actif net en obligations convertibles libellées en euro. L'OPCVM pourra, de ce fait, investir sur des titres émis par des émetteurs de l'OCDE ou émis dans des devises non libellés en euro. Cependant, le gérant couvrira systématiquement le risque de change. L'univers de gestion sera constitué à hauteur de 30% minimum en titres notés Investment Grade. A défaut de notation de ces titres, la notation de l'émetteur sera retenue. Le portefeuille pourra également comporter des titres appartenant à l'univers High Yield ou titres dits spéculatifs et présentant une notation inférieure à BBB-/Baa3, ou des titres ne présentant pas de notation émise par une agence de rating dans une limite maximum de 70% de l'actif net du portefeuille. La sensibilité (indication de la variation de la valeur de l'actif de l'OPCVM lorsque les taux d'intérêt varient de 1%) est comprise dans une fourchette de 0 à 8.
- L'OPCVM capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



L'indicateur de risque reflète l'exposition de l'OPCVM aux obligations convertibles qui associent une exposition aux marchés obligataires et une exposition au marché des actions de la zone Euro.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	1,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé de votre capital et/ou de votre revenu avant que celui-ci ne soit investi et/ou remboursé. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	1,51%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	20% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, ECI EURO (EXANE CONVERTIBLE INDEX EURO), Dividendes nets réinvestis (DNR), soit 0,00% pour l'exercice précédent.
------------------------------	---

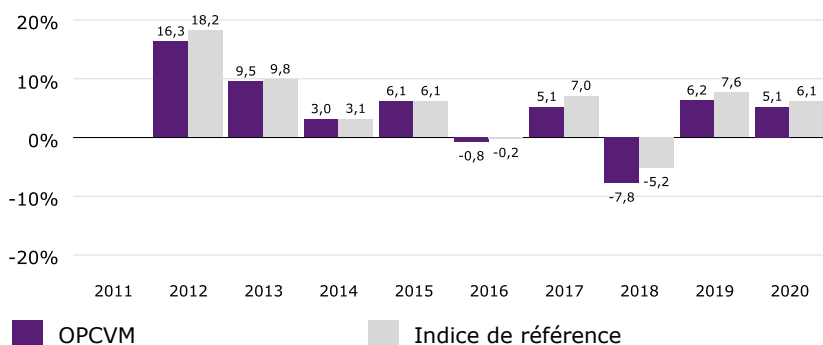
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 1996.**
- **Année de création de la part Soprane : 2011.**
- **Devise : Euro.**
- La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France – 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.